



①

**BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS L'EQUIPE 1083 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 49 AVENUE GAMBETTA 26100 ROMANS SUR ISERE Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 

4	9	8	8	4	5	0	6	4	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>31/10/2025</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	261776	233209	
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	283728	270817	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	336371	296777	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	916750	239597	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	2018	2018	
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	2573	2573		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	1803218	1040401	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	964288	964288	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1334170	50905	
	Marchandises	BT	195520	195520		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	41614	41614		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	16213	612	
		Autres créances (3)	BZ	695856	695856	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	170921	170921	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	66625	66625	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	3485209	51518	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	5288427	1091919	



Signé par : EDF3BC8150A74E928567

Edité à partir de Loop V5.37.0

Revenir : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2573	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

**BILAN – PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS L' EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N 31082025		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....34.748..)		DA	34748		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....		DB	1989252		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )		DC			
	Réserve légale (3)		DD	3384		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="BI"/> )		DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )		DG			
	Report à nouveau		DH	-1100106		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	19092		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	946370	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	16760		
	Avances conditionnées		DN			
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	16760	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	14666		
	Provisions pour charges		DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	14666	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	300000		
	Autres emprunts obligataires		DT	475745		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	827876		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )		DV	331143		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	6388		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	799353		
	Dettes fiscales et sociales		DY	142773		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	335430		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	3218711		
<b>(V)</b>			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	4196508		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2640648		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	22919		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS L'EQUIPE 1083				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	446168	FB	FC	446168	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	4223450	FE	FF	4223450
			FG	33744	FH	FI	33744
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>		FJ	4703363	FK	FL	4703363
	Production stockée *					FM	189459
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	32874
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6483
	Autres produits (1) (11)					FQ	92148
						FR	5024329
					FS	152556	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	-44896
	Variation de stock (marchandises)*					FU	1352922
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV	-360465
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	2725207
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	27639
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FY	821387
	Charges sociales (10)					FZ	216640
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*			GA	82777
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	5590	
					GF	4979361	
					GG	44967	
					GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL	16665	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN		
	Différences positives de change				GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP	16665	
					GQ	14666	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GR	61377	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS		
	Différences négatives de change				GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	76043	
					GV	-59378	
					GW	-14410	

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		4190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD		4190	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		6157	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH		6157	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	-1967	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		-35471	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	5045185	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	5026092	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	19092	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	31	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Détail en annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS L'EQUIPE 1083

# Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/08/2025

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	5
2	Informations relatives au bilan.....	5
2.1	Actif.....	5
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	5
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	5
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	8
2.1.4	Immobilisations financières.....	9
2.1.5	Stocks.....	12
2.1.6	Produits à recevoir.....	13
2.1.7	Créances.....	14
2.2	Passif.....	15
2.2.1	Capitaux propres.....	15
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	16
2.2.3	Dettes financières et autres dettes.....	17
2.2.4	Charges à payer.....	18
3	Autres informations.....	19
3.1	Engagements hors bilan.....	19
3.2	Engagements de retraites et avantages assimilés :.....	20

# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Évènements principaux

En date du 18/07/2025, la société L'EQUIPE 1083 a acquis les 250 parts de la société FRANC JEU qui étaient détenues par PHM CONSULTING. Ainsi la société L'EQUIPE 1083 est devenu associé unique de FRANC JEU.

En date du 30/08/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la fusion de FRANC JEU dans L'EQUIPE 1083.

Cette fusion a été effectuée avec une rétroactivité comptable et fiscale telle que prévue dans le traité de fusion. Aussi, conformément au traité de fusion, la mali de fusion a été constaté en charge concernant la vraie mali de 3000 euros et en mali technique pour 51 341 euros dans le compte 478100.

### Crédit impôt recherche et crédit impôt innovation :

Les dépenses engagées par la SAS L'EQUIPE 1083 au titre de la recherche et de l'innovation ont donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2024/2025 d'un crédit d'impôt :

- Au titre de l'année civile 2024 pour 35 471 euros

### Périmètre d'intégration fiscale au 31/08/2025 :

La société mère : SAS L'EQUIPE 1083

Fille : SARL 1083 BOUTIQUES 49 Av Gambetta 26 100 Romans sur Isère Siret 804 409 134 00025

Fille : SAS FONCIERE 1883 49 Av Gambetta 26 100 Romans sur Isère Siret 877 654 160 00010

### Augmentation de capital :

L'assemblée générale du 14/10/2024 a décidé de l'augmentation de capital de 908 euros assortie d'une prime d'émission de 299 092 euros.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Projet immobilier " JOURDAN "

Pour mémo, l'évolution de nos activités au cours des années 2015 et 2016 avec notamment une progression de notre chiffre d'affaires de 198 % au 31/08/2016, nous a fortement incité à projeter notre développement dans de nouveaux locaux.

Afin d'associer notre développement à notre territoire, nous nous sommes intéressés au site JOURDAN, et avons déposé un dossier de reprise du site le 27 avril 2016, dossier retenu au cours du mois de mai 2016, décision confirmée par une délibération du conseil communautaire de " VALENCE ROMANS AGGLO " du 6 octobre 2016.

Nous avons immédiatement missionné divers prestataires afin d'affiner notre projet et régler les premières factures relatives à ce projet au cours du mois de février 2018.

Pour rappel, au cours de l'exercice 2019 / 2020 :

Nous avons créé le 20 septembre 2019 la société SAS 1883, société intégralement détenue par notre société ayant pour objet l'acquisition du site " JOURDAN " la restructuration de cet ensemble immobilier, et sa mise en location.

Nous avons poursuivi nos études et travaux préparatoires et continué d'engager des dépenses représentant au 31 août 2020 un montant TTC de 663 743.14 euros comptabilisé comme suit:

- Compte d'actif 455110 " CCT SAS 1883 " pour 297 312.56 euros correspondant à l'ensemble des factures TTC adressées à la société SAS 1883, réglées par notre société pour le compte de cette société filiale.
- Compte d'actif 467800 "débiteurs divers / projet JOURDAN " pour 305 358.82 euros correspondant à l'ensemble des factures HT adressées et réglées par notre société concernant ce projet.

Par une délibération du 3 décembre 2020, le conseil communautaire de la communauté de commune Valence Romans Agglo décide :

- D'arrêter toutes négociations avec la société L'EQUIPE 1083 dans le cadre de la cession du site JOURDAN
- D'approuver la cession du tènement JOURDAN à la ville de Romans sur Isère.

Pour rappel, au cours de l'exercice 2020 / 2021 :

- Les dépenses facturées à la SAS L'EQUIPE 1083 et engagées pour le compte de la SAS 1883 au cours des exercices précédents, ont été refacturées à la SAS 1883 en date du 1 er juin 2021 pour la somme de 307 474.92 € HT (compte 771800).
- En date du 28 juillet 2021, la SAS a procédé à une augmentation de capital entièrement souscrite par la SAS L'EQUIPE 1083 par incorporation de CCT pour un montant de 599 000 € portant la participation de la SAS L'EQUIPE 1083 à un montant de 600 000 € AU 31/08/2021.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au cours de l'exercice 2021 / 2022 :

La SA 1883 manifeste sa volonté de poursuivre l'action judiciaire intentée contre l'agglomération " VALENCE ROMANS AGGLO ", afin d'obtenir un dédommagement des frais engagés.

- En février 2021, la SAS L'EQUIPE 1083 et la SAS 1883 ont déposé une requête en fond auprès du tribunal administratif de Grenoble pour dénoncer en illégalité la décision de VRA du 3 décembre 2020.
- En mars 2021 une requête similaire a été déposée au tribunal administratif de Grenoble contre la décision du conseil municipal de Romans sur Isère d'acquiescer le tènement Jourdan.
- En juin 2021 une demande préalable indemnitaire a été déposée par la SAS L'EQUIPE 1083 et 1883 au tribunal administratif de Grenoble à l'encontre de VRA. La requête indemnitaire de 1 602 520.46 € a été déposée en novembre 2021.
- Au mois de mai et juin 2022, les parties ont déposé leurs mémoires de défense.
- En décembre 2022, le tribunal administratif de Grenoble a proposé une conciliation à laquelle les SAS L'EQUIPE 1083 et 1883 ont répondu favorablement dès le mois de décembre. Cette offre de conciliation n'a pas obtenu de réponse de la part de VRA.

Au cours de l'exercice 2022 / 2023 : pas d'élément nouveau n'a été constaté sur cet exercice.

La société L'EQUIPE 1083 détient les titres de la SAS 1883 pour 600 000 € (idem N-1) ainsi qu'un compte courant débiteur envers la SAS 1883 pour un montant de 125 568.68 euros du fait de l'inscription des dépenses relatives aux projets fonciers du groupe dans ce compte.

Au cours de l'exercice 2023 / 2024 :

Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté les requêtes de L'EQUIPE 1083.

Il considère tout d'abord que les délibérations de 2020 mettant fin au projet de cession ne sont pas illégales.

A cet égard, le juge relève que les droits acquis au titre des promesses étaient éteints du fait de l'absence de levée des conditions suspensives, au moment où les collectivités ont mis fin au projet. Il estime donc que VRA et Romans pouvaient tout à fait décider de partir sur un autre projet d'un point de vue administratif, et que les collectivités n'ont commis aucune faute administrative.

Il considère ensuite que les demandes indemnitaires liées au comportement de VRA dans le cadre de l'exécution des promesses ne relèvent pas de sa compétence. Il estime en effet que les actes conclus sont des contrats de droit privé (rejetant à cet égard le rattachement avec une opération d'aménagement) et que seul le juge judiciaire peut trancher cette question de responsabilité.

La décision a été prise de ne pas faire appel de cette décision, mais d'entamer une procédure d'indemnisation auprès du tribunal judiciaire.

Au cours de l'exercice 2024 / 2025 : pas d'élément nouveau n'a été constaté sur cet exercice.

La société L'EQUIPE 1083 détient les titres de SAS 1883 pour 600 000 euros (idem N-1), ainsi qu'un compte courant débiteur envers la SAS 1883 pour un montant de 15 397.86 euros du fait de l'inscription des dépenses relatives aux projets fonciers du groupe dans ce compte.

## Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais, remises, escomptes.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- |   |            |
|---|------------|
| - Logiciels et autres immo incorporelles        | 3 à 5 ans  |
| - Matériel et outillage                         | 4 à 12 ans |
| - Installations générales, agencement des const | 5 à 12 ans |
| - Mobilier                                      | 3 à 7 ans  |
| - Matériel de bureau et informatique            | 3 ans      |

^

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.1.2.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)**

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
<b>Incorporelles</b>	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	249 750	12 026	-	261 776
<b>Corporelles</b>	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. générales, agencés et aménagement des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 729	-	-	283 729
	Installations générales, agencements, aménagements divers	248 922	-	-	248 922
	Matériel de transport	6 000	-	6 000	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	85 694	1 756	-	87 450
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>624 345</b>	<b>1 756</b>	<b>6 000</b>	<b>620 100</b>
<b>Financière</b>	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	919 250	500	3000	916 750
	Autres titres immobilisés	2 018	-	-	2 018
	Prêts et autres immobilisations financières	2 573	-	-	2 573
	<b>TOTAL IV</b>	<b>923 842</b>	<b>500</b>	<b>3000</b>	<b>921 342</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 797 937</b>	<b>14 032</b>	<b>8 750</b>	<b>1 803 218</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.1.2.2 Principaux mouvements de l'exercice**

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	6 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 756	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

**2.1.3 Tableaux des amortissements**

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	199 887	33 322	-	-	-	233 209
Corporelles	524 139	49 456	-	6 000	-	567 595
			-			

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

<b>TOTAL</b>	<b>724 026</b>	<b>82 778</b>	<b>-</b>	<b>6 000</b>	<b>-</b>	<b>800 804</b>
--------------	----------------	---------------	----------	--------------	----------	----------------

### 2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	500	-	3000
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations****2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations**

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
1083 BOUTIQUES	5000	100	20 000		1 586 433	549
	412 671	0	20 000		(94 193)	0
	Observation :					
SAS 1083 VOSGES	1 315	82.36	1 083		426 398	436 655
	(204 047)	0	1 083		(255 917)	300 000
	Observation :					
SAS 1883	600 000	100	600 000		0	15 398
	(34 592)	0	600 000		(3 222)	0
	Observation :					
	Observation :					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
MAX VINCENT	5 000	37.60	30 000		111 597	31 298
	43 767	0	30 000		(10 349)	0
Observation : il s'agit des informations du bilan 31/08/2024						
TISSAGE DE FRANCE (bilan au 31/12/2024)	5 850	10	239 597		4 125 462	0
	(254 892)	0	0		(151 982)	0
Observation :						
Observation :						
Observation :						
Observation :						

## 2.1.5 Stocks

### 2.1.5.1 Etat des stocks

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

- Stocks de matière première : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu,
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	964 288		964 288
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis	1 334 170	50 906	1 283 264
Marchandises	195 520		195 520
<b>TOTAL</b>	<b>2 493 978</b>	<b>50 906</b>	<b>2 443 072</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.1.6 Produits à recevoir**

<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	15 478
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	3 494
Personnel	-
Sécurité sociale	1 538
État	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>20 511</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## 2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		2 573	2 573	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		735	735	-
	Autres créances clients		15 478	15 478	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 538	1 538	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	40 565	40 565	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	74 996	74 996	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		500 701	500 701	-
	Débiteur divers		78 056	78 056	-
Charges constatées d'avance		66 626	66 626	-	
<b>TOTAL</b>			<b>781 269</b>	<b>781 269</b>	<b>-</b>

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	33 840	908	-	34 748
Primes, réserves et écarts	1 693 544	299 092	-	1 992 636
Report à nouveau	-506 149	-	593 957	-1 100 106
Résultat	-593 957	613 050	-	19 093
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	19 760	-	3 000	16 760
<b>TOTAL</b>	<b>647 038</b>	<b>913 050</b>	<b>596 957</b>	<b>963 131</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 34 748 parts sociales de 1 euro de valeur nominale.

Il y a eu une augmentation de capital au cours de l'exercice de 908 € par apport en numéraire.  
Le montant global de la prime d'émission s'élève à 299 092 €.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.2.2 Provisions pour risques et charges**

<b>Nature des provisions</b>	<b>Début exercice 1</b>	<b>Dotations exercice 2</b>	<b>Reprises exercice 3</b>	<b>Fin exercice 4</b>
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	14 666	-	14 666
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>14 666</b>	<b>-</b>	<b>14 666</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**2.2.3 Dettes financières et autres dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	300 000		300 000	-
Autres emprunts obligataires	475 746	321 032	154 714	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	785 866	785 866		
- A 1 an max à l'origine	42 010	42 010	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	799 353	799 353	-	-
Personnel et comptes rattachés	29 191	29 191	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	40 057	40 057	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	69 587	69 587	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 937	3 937	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	331 144	331 144	-	-
Autres dettes	335 431	335 431	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 212 323</b>	<b>2 757 609</b>	<b>454 714</b>	<b>-</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice : néant

Capital d'emprunt remboursé sur l'exercice : 86 694 €

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le montant des 785 866 € (Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit) n'est pas reparti dans la durée dans le tableau car des négociations sont en cours avec les établissements de crédit.

## 2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	29 191
Charges sociales provisionnées	7 993
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	11 603
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	907
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	83 727
RRR à accorder, avoirs à établir	1 627
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	536
Autres charges fiscales	2 894

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Divers	51 685
<b>TOTAL</b>	<b>190 164</b>

### 3 Autres informations

#### 3.1 Engagements hors bilan

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Nantissement de fonds de commerce / Emprunt CM 216 K€ 00020266013	54 812	
Caution solidaire 1083 BOUTIQUES CA 2613131 150 K€	30 524	
Blocage de compte courant d'associé 1083 VOSGES au profit des banques CREDIT AGRICOLE, BNP, CIC, et BANQUE POPULAIRE dans le cadre du financement de l'acquisition de la banque d'activité " confection " de la société TISSAGE DE FRANCE	300 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES BNP 2312140094831 162.5 K€	81 250	
Caution solidaire 1083 VOSGES BP 06071721 162.5 K€	50 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES CASRA 00003563284 162.50 K€	50 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES CIC 300873368000020399901 162.5 KE	50 000	

### **3.2 Engagements de retraites et avantages assimilés :**

Il n'a pas été procédé à la valorisation de l'indemnité de fin de carrière due aux salariés à la date du bilan au 31/08/2025. Aucune assurance prenant en charge les IFC n'a été souscrite.

**L'EQUIPE 1083**  
**Société par actions simplifiée au capital de 36 340 euros**  
**Siège social : 49 avenue Gambetta, 26100 ROMANS SUR ISERE**  
**498 845 064 RCS ROMANS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 26 FEVRIER 2026**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 19 092,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 092,94 euros
Absorption partielle des pertes antérieures	19 092,94 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 FEVRIER 2026**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

<p>Certifié conforme Le Président Thomas HURIEZ ETRE</p>	<p>Signé par :  EDF3BC8150A74E9...</p>
--	---

**SIGNATURE ELECTRONIQUE**

*Le Présent Acte a été signé par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».*

*De convention expresse valant convention sur la preuve (Art. 1368 du Code civil), les Signataires sont convenues de signer électroniquement le présent Acte conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign ([www.docusign.com](http://www.docusign.com)), les Signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent Acte par le service DocuSign ([www.docusign.com](http://www.docusign.com)).*

*Chacun des Signataires reconnaît et accepte que la signature électronique du présent document par DocuSign correspond à un degré de fiabilité suffisant pour identifier son signataire et garantir son lien avec le document auquel sa signature est attachée et est établie et conservée de manière à satisfaire aux exigences de durabilité et d'intégrité conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.*

*Chacun des Signataires reconnaît et accepte que la copie électronique fournie par DocuSign du présent document et de l'ensemble des informations y afférent permet de satisfaire aux exigences de durabilité et d'intégrité au sens des dispositions de l'article 1379 du Code civil.*

*Chacun des Signataires reconnaît et accepte que l'horodatage du présent acte et des signatures électroniques, lui est opposable et que celle-ci fera foi entre elles.*

*Chacun des Signataires reconnaît et accepte expressément que la signature électronique du présent document par la plateforme DocuSign et que toute copie électronique ainsi réalisée sera valable et opposable à son égard et à l'égard des autres Signataires.*





EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL  
RESSOURCES HUMAINES / PAIE  
INFORMATIQUE DE GESTION



L'EQUIPE 1083

Société par Actions Simplifiée au capital de 36 340 €

49 Avenue Gambetta  
26100 ROMANS SUR ISERE

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société L'EQUIPE 1083

### Opinion avec réserve

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société L'EQUIPE 1083 relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société L'EQUIPE 1083 à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion avec réserve

---

#### Motivation des réserves

L'Annexe des comptes Annuels décrit, comme lors des exercices précédents, le contexte et l'impact sur les comptes du projet immobilier JOURDAN (1. Faits caractéristiques de l'exercice - 1.1 Evénements principaux § Projet Immobilier « JOURDAN »).

A l'actif du Bilan 31 août 2025, un total de 615 397.86 € concerne le projet Jourdan (Titres 600 000€ et compte courant SAS 1883 pour 15 397.86 €).

Les titres et le compte courant ne sont pas provisionnés dans les comptes tels qu'arrêtés.

Nous n'avons, à ce jour, pas de certitude sur le caractère certain de la créance et, plus globalement, sur le devenir du projet Jourdan.

Nous émettons une réserve sur ce point.

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe des comptes annuels, tableau des filiales et participations paragraphe 2.1.4.1 et plus spécifiquement les éléments concernant la filiale SAS 1083 VOSGES.

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes prévus par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 11 février 2026  
Le Commissaire aux Comptes,



Clément LAFOUGERE  
GROUPE VINGT SIX VALENCE

## L'EQUIPE 1083

Actif		Au 31/08/2025			Au 31/08/2024		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
<b>Capital souscrit non appelé</b>							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	261 776	233 209	28 567	49 862	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	<b>261 776</b>	<b>233 209</b>	<b>28 567</b>	<b>49 862</b>	
		Immobilisations corporelles	Terrains				
			Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels		283 728	270 817	12 911	33 860	
	Autres immobilisations corporelles		336 371	296 777	39 593	66 345	
	Immobilisations en cours						
		Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	<b>620 100</b>	<b>567 594</b>	<b>52 505</b>	<b>100 205</b>	
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	916 750	239 597	677 153	679 653	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés	2 018		2 018	2 018	
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	2 573		2 573	2 573	
		<b>TOTAL</b>	<b>921 341</b>	<b>239 597</b>	<b>681 744</b>	<b>684 244</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>1 803 218</b>	<b>1 040 401</b>	<b>762 817</b>	<b>834 313</b>		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	964 288		964 288	603 823	
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis	1 334 170	50 905	1 283 264	1 087 353	
		Marchandises	195 520		195 520	150 624	
		<b>TOTAL</b>	<b>2 493 978</b>	<b>50 905</b>	<b>2 443 072</b>	<b>1 841 800</b>	
		Avances et acomptes versés sur commandes	41 614		41 614	145 938	
		Créances <sup>(2)</sup>	Clients et comptes rattachés	16 213	612	15 600	5 789
			Autres créances	695 856		695 856	523 638
			Capital souscrit et appelé, non versé				
		<b>TOTAL</b>	<b>712 069</b>	<b>612</b>	<b>711 456</b>	<b>529 428</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )					
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités	170 921		170 921	97 808	
		<b>TOTAL</b>	<b>170 921</b>		<b>170 921</b>	<b>97 808</b>	
	Charges constatées d'avance	66 625		66 625	69 595		
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>3 485 209</b>	<b>51 518</b>	<b>3 433 691</b>	<b>2 684 571</b>		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 288 427</b>	<b>1 091 919</b>	<b>4 196 508</b>	<b>3 518 885</b>		
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			2 573	2 573		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients			



## L'EQUIPE 1083

<b>Passif</b>		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 34 748 )	34 748	33 840
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 989 252	1 690 160
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 384	3 384
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-1 100 106	-506 148
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	19 092	-593 957	
Situation nette avant répartition	946 370	627 277	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total</b>	<b>946 370</b>	<b>627 277</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs	16 760	19 760
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>	<b>16 760</b>	<b>19 760</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	14 666	
	Provisions pour charges		
<b>Total</b>	<b>14 666</b>		
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	300 000	300 000
	Autres emprunts obligataires	475 745	544 047
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	827 876	831 959
	Emprunts et dettes financières divers (3)	331 143	133
	<b>Total</b>	<b>1 934 766</b>	<b>1 676 140</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	6 388	14 196
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 353	576 076
	Dettes fiscales et sociales	142 773	132 452
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	335 430	472 981	
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>1 277 556</b>	<b>1 181 510</b>	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>3 218 711</b>	<b>2 871 847</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 196 508</b>	<b>3 518 885</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	571 674		
à moins d'un an	2 640 648	2 857 651	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	22 919		
(3) dont emprunts participatifs			



## L'EQUIPE 1083

		France	Exportation	Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	446 168		446 168	269 198
	Production vendue : - Biens	4 223 450		4 223 450	4 434 017
	- Services	33 744		33 744	48 132
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 703 363</b>		<b>4 703 363</b>	<b>4 751 348</b>
	Production stockée			189 459	-134 732
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			32 874	38 846
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 483	15 588
	Autres produits			92 148	2 002
<b>Total</b>				<b>5 024 329</b>	<b>4 673 052</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			152 556	193 376
	Variation de stocks			-44 896	-48 923
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			1 352 922	1 125 251
	Variation de stocks			-360 465	-57 446
	Autres achats et charges externes (3)			2 725 207	2 890 080
	Impôts, taxes et versements assimilés			27 639	22 572
	Salaires et traitements			821 387	823 350
	Charges sociales			216 640	205 497
	Dotations sur immobilisations amortissements provisions			82 777	107 140
	d'exploitation sur actif circulant pour risques et charges				249
Autres charges			5 590	29 534	
<b>Total</b>				<b>4 979 361</b>	<b>5 290 683</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>A</b>	<b>44 967</b>	<b>-617 631</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		<b>B</b>		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		<b>C</b>		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			16 665	11 912
	Reprises sur provisions, transferts de charges				1 078 402
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total</b>				<b>16 665</b>	<b>1 090 315</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			14 666	
	Intérêts et charges assimilées (5)			61 377	34 257
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total</b>				<b>76 043</b>	<b>34 257</b>
<b>Résultat financier</b>			<b>D</b>	<b>-59 378</b>	<b>1 056 058</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>			<b>E</b>	<b>-14 410</b>	<b>438 427</b>



## L'EQUIPE 1083

		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 190	285
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	<b>4 190</b>	<b>285</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 157	8 687
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 078 552
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	<b>6 157</b>	<b>1 087 240</b>
Résultat exceptionnel		F	
		<b>-1 967</b>	<b>-1 086 954</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		<b>-35 471</b>	<b>-54 570</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>19 092</b>	<b>-593 957</b>
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Évènements principaux

En date du 18/07/2025, la société L'EQUIPE 1083 a acquis les 250 parts de la société FRANC JEU qui étaient détenues par PHM CONSULTING. Ainsi la société L'EQUIPE 1083 est devenu associé unique de FRANC JEU.

En date du 30/08/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la fusion de FRANC JEU dans L'EQUIPE 1083.

Cette fusion a été effectuée avec une rétroactivité comptable et fiscale telle que prévue dans le traité de fusion. Aussi, conformément au traité de fusion, la mali de fusion a été constaté en charge concernant la vraie mali de 3000 euros et en mali technique pour 51 341 euros dans le compte 478100.

### Crédit impôt recherche et crédit impôt innovation :

Les dépenses engagées par la SAS L'EQUIPE 1083 au titre de la recherche et de l'innovation ont donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2024/2025 d'un crédit d'impôt :

- Au titre de l'année civile 2024 pour 35 471 euros

### Périmètre d'intégration fiscale au 31/08/2025 :

La société mère : SAS L'EQUIPE 1083

Fille : SARL 1083 BOUTIQUES 49 Av Gambetta 26 100 Romans sur Isère Siret 804 409 134 00025

Fille : SAS FONCIERE 1883 49 Av Gambetta 26 100 Romans sur Isère Siret 877 654 160 00010



### Augmentation de capital :

L'assemblée générale du 14/10/2024 a décidé de l'augmentation de capital de 908 euros assortie d'une prime d'émission de 299 092 euros.



### Projet immobilier " JOURDAN "

Pour mémo, l'évolution de nos activités au cours des années 2015 et 2016 avec notamment une progression de notre chiffre d'affaires de 198 % au 31/08/2016, nous a fortement incité à projeter notre développement dans de nouveaux locaux.

Afin d'associer notre développement à notre territoire, nous nous sommes intéressés au site JOURDAN, et avons déposé un dossier de reprise du site le 27 avril 2016, dossier retenu au cours du mois de mai 2016, décision confirmée par une délibération du conseil communautaire de " VALENCE ROMANS AGGLO " du 6 octobre 2016.

Nous avons immédiatement missionné divers prestataires afin d'affiner notre projet et régler les premières factures relatives à ce projet au cours du mois de février 2018.

#### Pour rappel, au cours de l'exercice 2019 / 2020 :

Nous avons créé le 20 septembre 2019 la société SAS 1883, société intégralement détenue par notre société ayant pour objet l'acquisition du site " JOURDAN " la restructuration de cet ensemble immobilier, et sa mise en location.

Nous avons poursuivi nos études et travaux préparatoires et continué d'engager des dépenses représentant au 31 août 2020 un montant TTC de 663 743.14 euros comptabilisé comme suit:

- Compte d'actif 455110 " CCT SAS 1883 " pour 297 312.56 euros correspondant à l'ensemble des factures TTC adressées à la société SAS 1883, réglées par notre société pour le compte de cette société filiale.
- Compte d'actif 467800 "débiteurs divers / projet JOURDAN " pour 305 358.82 euros correspondant à l'ensemble des factures HT adressées et réglées par notre société concernant ce projet.

Par une délibération du 3 décembre 2020, le conseil communautaire de la communauté de commune Valence Romans Agglo décide :

- D'arrêter toutes négociations avec la société L'EQUIPE 1083 dans le cadre de la cession du site JOURDAN
- D'approuver la cession du tènement JOURDAN à la ville de Romans sur Isère.

#### Pour rappel, au cours de l'exercice 2020 / 2021 :

- Les dépenses facturées à la SAS L'EQUIPE 1083 et engagées pour le compte de la SAS 1883 au cours des exercices précédents, ont été refacturées à la SAS 1883 en date du 1 er juin 2021 pour la somme de 307 474.92 € HT (compte 771800).
- En date du 28 juillet 2021, la SAS a procédé à une augmentation de capital entièrement souscrite par la SAS L'EQUIPE 1083 par incorporation de CCT pour un montant de 599 000 € portant la participation de la SAS L'EQUIPE 1083 à un montant de 600 000 € AU 31/08/2021.

Au cours de l'exercice 2021 / 2022 :

La SA 1883 manifeste sa volonté de poursuivre l'action judiciaire intentée contre l'agglomération " VALENCE ROMANS AGGLO ", afin d'obtenir un dédommagement des frais engagés.

- En février 2021, la SAS L'EQUIPE 1083 et la SAS 1883 ont déposé une requête en fond auprès du tribunal administratif de Grenoble pour dénoncer en illégalité la décision de VRA du 3 décembre 2020.
- En mars 2021 une requête similaire a été déposée au tribunal administratif de Grenoble contre la décision du conseil municipal de Romans sur Isère d'acquiescer le tènement Jourdan.
- En juin 2021 une demande préalable indemnitaire a été déposée par la SAS L'EQUIPE 1083 et 1883 au tribunal administratif de Grenoble à l'encontre de VRA. La requête indemnitaire de 1 602 520.46 € a été déposée en novembre 2021.
- Au mois de mai et juin 2022, les parties ont déposé leurs mémoires de défense.
- En décembre 2022, le tribunal administratif de Grenoble a proposé une conciliation à laquelle les SAS L'EQUIPE 1083 et 1883 ont répondu favorablement dès le mois de décembre. Cette offre de conciliation n'a pas obtenu de réponse de la part de VRA.

Au cours de l'exercice 2022 / 2023 : pas d'élément nouveau n'a été constaté sur cet exercice.

La société L'EQUIPE 1083 détient les titres de la SAS 1883 pour 600 000 € (idem N-1) ainsi qu'un compte courant débiteur envers la SAS 1883 pour un montant de 125 568.68 euros du fait de l'inscription des dépenses relatives aux projets fonciers du groupe dans ce compte.

Au cours de l'exercice 2023 / 2024 :



Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté les requêtes de L'EQUIPE 1083.

Il considère tout d'abord que les délibérations de 2020 mettant fin au projet de cession ne sont pas illégales.

A cet égard, le juge relève que les droits acquis au titre des promesses étaient éteints du fait de l'absence de levée des conditions suspensives, au moment où les collectivités ont mis fin au projet. Il estime donc que VRA et Romans pouvaient tout à fait décider de partir sur un autre projet d'un point de vue administratif, et que les collectivités n'ont commis aucune faute administrative.

Il considère ensuite que les demandes indemnitaires liées au comportement de VRA dans le cadre de l'exécution des promesses ne relèvent pas de sa compétence. Il estime en effet que les actes conclus sont des contrats de droit privé (rejetant à cet égard le rattachement avec une opération d'aménagement) et que seul le juge judiciaire peut trancher cette question de responsabilité.

La décision a été prise de ne pas faire appel de cette décision, mais d'entamer une procédure d'indemnisation auprès du tribunal judiciaire.

Au cours de l'exercice 2024 / 2025 : pas d'élément nouveau n'a été constaté sur cet exercice.

La société L'EQUIPE 1083 détient les titres de SAS 1883 pour 600 000 euros (idem N-1), ainsi qu'un compte courant débiteur envers la SAS 1883 pour un montant de 15 397.86 euros du fait de l'inscription des dépenses relatives aux projets fonciers du groupe dans ce compte.

## Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais, remises, escomptes.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- Logiciels et autres immo incorporelles	3 à 5 ans
- Matériel et outillage	4 à 12 ans
- Installations générales, agencement des const	5 à 12 ans
- Mobilier	3 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans

^





## 2.1.2.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	249 750	12 026	-	261 776
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. générales, agencés et aménagement des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 729	-	-	283 729
	Installations générales, agencements, aménagements divers	248 922	-	-	248 922
	Matériel de transport	6 000	-	6 000	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	85 694	1 756	-	87 450
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>624 345</b>	<b>1 756</b>	<b>6 000</b>	<b>620 100</b>
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	919 250	500	3000	916 750
	Autres titres immobilisés	2 018	-	-	2 018
	Prêts et autres immobilisations financières	2 573	-	-	2 573
	<b>TOTAL IV</b>	<b>923 842</b>	<b>500</b>	<b>3000</b>	<b>921 342</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 797 937</b>	<b>14 032</b>	<b>8 750</b>	<b>1 803 218</b>

## 2.1.2.2 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	6 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 756	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



## 2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	199 887	33 322	-	-	-	233 209
Corporelles	524 139	49 456	-	6 000	-	567 595
			-			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

TOTAL	724 026	82 778	-	6 000	-	800 804
-------	---------	--------	---	-------	---	---------

**2.1.4 Immobilisations financières**

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	500	-	3000
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-



## 2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

### 2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
1083 BOUTIQUES	5000	100	20 000		1 586 433	549
	412 671	0	20 000		(94 193)	0
Observation :						
SAS 1083 VOSGES	1 315	82.36	1 083		426 398	436 655
	(204 047)	0	1 083		(255 917)	300 000
Observation :						
SAS 1883	600 000	100	600 000		0	15 398
	(34 592)	0	600 000		(3 222)	0
Observation :						
Observation :						



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
MAX VINCENT	5 000	37.60	30 000		111 597	31 298
	43 767	0	30 000		(10 349)	0
Observation : il s'agit des informations du bilan 31/08/2024						
TISSAGE DE FRANCE (bilan au 31/12/2024)	5 850	10	239 597		4 125 462	0
	(254 892)	0	0		(151 982)	0
Observation :						
Observation :						
Observation :						
Observation :						



## 2.1.5 Stocks

### 2.1.5.1 Etat des stocks

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

- Stocks de matière première : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu,
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	964 288		964 288
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis	1 334 170	50 906	1 283 264
Marchandises	195 520		195 520
<b>TOTAL</b>	<b>2 493 978</b>	<b>50 906</b>	<b>2 443 072</b>



## 2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	15 478
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	3 494
Personnel	-
Sécurité sociale	1 538
État	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>20 511</b>



## 2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		2 573	2 573	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		735	735	-
	Autres créances clients		15 478	15 478	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 538	1 538	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	40 565	40 565	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	74 996	74 996	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		500 701	500 701	-
Débiteur divers		78 056	78 056	-	
Charges constatées d'avance		66 626	66 626	-	
<b>TOTAL</b>		<b>781 269</b>	<b>781 269</b>	<b>-</b>	



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	33 840	908	-	34 748
Primes, réserves et écarts	1 693 544	299 092	-	1 992 636
Report à nouveau	-506 149	-	593 957	-1 100 106
Résultat	-593 957	613 050	-	19 093
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	19 760	-	3 000	16 760
<b>TOTAL</b>	<b>647 038</b>	<b>913 050</b>	<b>596 957</b>	<b>963 131</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 34 748 parts sociales de 1 euro de valeur nominale.

Il y a eu une augmentation de capital au cours de l'exercice de 908 € par apport en numéraire.  
Le montant global de la prime d'émission s'élève à 299 092 €.



## 2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	14 666	-	14 666
<b>TOTAL</b>	-	14 666	-	14 666



**2.2.3 Dettes financières et autres dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	300 000		300 000	-
Autres emprunts obligataires	475 746	321 032	154 714	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	785 866	785 866		
- A 1 an max à l'origine	42 010	42 010	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	799 353	799 353	-	-
Personnel et comptes rattachés	29 191	29 191	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	40 057	40 057	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	69 587	69 587	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 937	3 937	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés	331 144	331 144		
Autres dettes	335 431	335 431		
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-			
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 212 323</b>	<b>2 757 609</b>	<b>454 714</b>	<b>-</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice : néant

Capital d'emprunt remboursé sur l'exercice : 86 694 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le montant des 785 866 € (Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit) n'est pas reparti dans la durée dans le tableau car des négociations sont en cours avec les établissements de crédit.

### 2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	29 191
Charges sociales provisionnées	7 993
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	11 603
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	907
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	83 727
RRR à accorder, avoirs à établir	1 627
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	536
Autres charges fiscales	2 894



Divers	51 685
<b>TOTAL</b>	<b>190 164</b>

### 3 Autres informations

#### 3.1 Engagements hors bilan

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Nantissement de fonds de commerce / Emprunt CM 216 K€ 00020266013	54 812	
Caution solidaire 1083 BOUTIQUES CA 2613131 150 K€	30 524	
Blocage de compte courant d'associé 1083 VOSGES au profit des banques CREDIT AGRICOLE, BNP, CIC, et BANQUE POPULAIRE dans le cadre du financement de l'acquisition de la banque d'activité " confection " de la société TISSAGE DE FRANCE	300 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES BNP 2312140094831 162.5 K€	81 250	
Caution solidaire 1083 VOSGES BP 06071721 162.5 K€	50 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES CASRA 00003563284 162.50 K€	50 000	
Caution solidaire 1083 VOSGES CIC 300873368000020399901 162.5 KE	50 000	



### 3.2 Engagements de retraites et avantages assimilés :

Il n'a pas été procédé à la valorisation de l'indemnité de fin de carrière due aux salariés à la date du bilan au 31/08/2025. Aucune assurance prenant en charge les IFC n'a été souscrite.



